

Service émetteur : Direction

Orléans, le 16 mars 2010

Note à l'attention de l'ensemble des agents de l'ARS

Comme toutes les autres Agences régionales de santé, l'ARS du Centre entrera en fonctions le 1^{er} avril 2010, les derniers décrets – dont celui de la nomination formelle du Directeur général de l'établissement – devant être pris lors du Conseil des ministres du 31 mars 2010.

Sous réserve des résultats de ce Conseil des ministres, et des commissions administratives paritaires dont la consultation est requise lorsqu'il y a un changement de résidence administrative, l'encadrement de l'agence sera assuré comme suit :

- Directeur général : **M. Jacques LAISNÉ**, conseiller-maître à la Cour des Comptes, responsable préfigurateur.
- Directeur général adjoint : **M. Pierre-Marie DETOUR**, directeur de la DRASS du Centre.
- Cabinet du Directeur général :
 - Chargée de mission "Affaires réservées" : **Mme Annie DESCHAMPS**, cadre de direction de la Mutualité Sociale Agricole.
 - Chargée de la communication : **Mme Ségolène CHATELIN**, agent contractuel de la DRASS du Centre, en charge de la communication.
 - Contrôleur de gestion : **Mme Isabelle ROBINET**, chargée des mêmes fonctions à la DRASS du Centre.
 - Conseiller médical du Directeur général : **Dr Bernard MONTAGNON**, médecin inspecteur régional.
 - Conseiller aux affaires immobilières : **M. Jean-Jacques BOUR**, chargé des mêmes fonctions à la DRASS du Centre.
- Agent comptable, chef des services financiers : **Mme Béatrice MOLÉON**, anciennement agent comptable de l'UGECAM du Centre et de l'UGECAM Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes.
- Directeur de la santé publique et environnementale : **Dr Sandrine SEGOVIA-KUENY**, médecin-urgentiste, conseillère technique au cabinet de M. Jean-Louis Borloo.
 - Responsable du département de la veille et de la sécurité sanitaires : **Mme Pascale CHARBOIS-BUFFAUT**, ingénieur général du génie sanitaire ; en charge du service santé environnement.
 - Responsable du département de la prévention et de la promotion de la santé : **M. Denis GELEZ**, directeur-adjoint de l'URCAM du Centre.
 - Adjoint aux deux responsables de département : **M. Edmond GUILLOU**, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale.



- Directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale : **Dr André OCHMANN**, directeur par intérim de l'ARH du Centre.

- Responsable du département de l'offre de soins et de la gestion du risque : **Mme Martine CRESPO**, chargée de mission à l'ARH du Centre.
- Responsable du département de l'offre médico-sociale : **M. Eric VAN WASSENHOF**, inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale à la DRASS du Centre.

- Directeur des études, de la stratégie et des affaires juridiques : **Mme Anne GUEGUEN**, directeur-adjoint de la DRASS du Centre.

- Directeur délégué en charge des ressources humaines et des affaires générales : **Mme Cécile LAMBERT**, administrateur civil au ministère de la Santé.

Sont en outre nommés délégués territoriaux, représentant le directeur général dans leur département :

- Trois anciens directeurs de DDASS, sur leur demande :
 - En Eure-et-Loir, **Mme Marie-Claire L'HELGOUALC'H**.
 - Dans l'Indre, **M. Dominique HARDY**.
 - En Loir-et-Cher, **Mme Marylène BAGHADOUST**.
- Un inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale :
 - Dans le Loiret, **M. Hervé DELAGOUTTE** (DRASS du Centre)
- Un directeur de DDASS par intérim, inspecteur hors-classe :
 - En Indre-et-Loire, **Mme Noura KIHAL-FLEGEAU** (DDASS d'Indre-et-Loire)
- Un inspecteur hors-classe, adjoint au directeur :
 - Dans le Cher, **M. Xavier LAHOUSTE** (DDASS du Loir-et-Cher).

*

* *

Sont membres du comité exécutif de l'ARS, cinq personnes :

- le Directeur général et le Directeur général adjoint ;
- les trois directeurs "métiers".

Sont membres du comité de direction, treize personnes :

- les cinq personnes nommées ci-dessus ;
- le directeur délégué aux ressources humaines et aux affaires générales ;
- l'Agent comptable, chef des services financiers ;
- les six délégués territoriaux.

*

* *

L'affectation individuelle de chacun dans une unité ou un pôle sera publiée à l'issue du collège des directeurs du 23 mars, sous réserve du retour des agents sur leur proposition d'affectation. Les prises de poste effectives auront lieu en avril et en mai, en fonction de l'achèvement des travaux et de l'organisation matérielle des déménagements des services.